

## Rapport de vérification des comptes à l'Assemblée Générale du 4 octobre 2021

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2020, nous avons procédé, en appliquant les principes usuels de contrôle et sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de votre Association pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

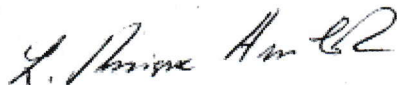
Le total du bilan se monte à **CHF 380'281,65** la fortune finale atteint **CHF 358'274,80** et le compte d'exploitation présente un excédent de produits de **CHF 27'836,90**.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Le résultat de notre travail nous permet de vous recommander l'approbation des comptes, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour la tenue et la présentation de la comptabilité.

Genève, le 19 mars 2021

Les vérificateurs des comptes :



Monique HUMBERT  
14, avenue Dumas  
1206 Genève



Georgette PUGIN  
5, ch. du Ruisseau  
1256 Troinex